

Concours de développement d'activités de professionnalisation pour les personnes étudiantes de l'axe SPOP du CRCHUS

2025-2026

L'axe SPOP veut encourager sa communauté étudiante à monter des activités qui correspondent à ses besoins de formation professionnelle. Un montant total de **5,000\$** est réservé pour des dépenses pouvant aller jusque **2,000\$ chacune**.

1. Admissibilité

Le projet doit être porté par des personnes étudiantes dirigées par un membre régulier de l'axe SPOP du CRCHUS, dont le temps en recherche au CRCHUS est d'au moins 50% (selon les données du formulaire *Déclaration du chercheur*).

L'activité doit se tenir au plus tard le **15 décembre 2025**.

L'admissibilité des dépenses doit être vérifiée préalablement au dépôt du projet. Voici quelques-unes des dépenses qui pourront être couvertes :

- Organisation d'un atelier ou d'une conférence par un prestataire interne ou externe
- Création d'une base de données, d'une application web ou d'un outil de collecte
- Location de salle
- Achat de licences (sous certaines conditions)

N'hésitez pas à nous contacter en tout temps, nous pouvons vous aider à construire et affiner votre projet !

2. Critères d'évaluation

L'activité doit pouvoir être proposée à toute la communauté étudiante de l'axe SPOP, dans la limite des infrastructures disponibles.

L'activité doit cibler une ou des compétences bien définies, s'appuyant sur les besoins réels de la communauté étudiante.

3. Présentation de la demande

Le formulaire de demande (ci-dessous) doit être complété et transmis par courriel à la coordination de l'axe à l'adresse blanche.senicourt@usherbrooke.ca avant le **19 septembre 2025 à 17h**.

Si vous avez des questions ou souhaitez recevoir de l'aide en lien avec la préparation de cette demande, n'hésitez pas à nous contacter.

4. Informations importantes

Le budget alloué sera disponible jusqu'au **31 octobre 2025**.

Les activités seront financées dans les limites du budget total disponible.

L'octroi sera attribué aux laboratoires d'appartenance des personnes bénéficiaires.

Un rapport d'activités devra être déposé à la direction de l'axe 12 mois après la date de début du financement.

L'octroi ne devra pas être utilisé pour couvrir le salaire des personnes bénéficiaires.

Les personnes bénéficiaires des octrois s'engagent à présenter leur projet lors d'un événement organisé par l'axe.

Concours de développement d'activités de professionnalisation pour les personnes étudiantes de l'axe SPOP du CRCHUS

Identification des personnes porteuses du projet

Nom :	Prénom :
Courriel :	Signature de la personne candidate :
Direction de recherche :	Signature de la direction de recherche :

Description du projet (maximum 350 mots)

Compétence(s) visée(s)

Dépenses prévues dans le cadre du programme de financement

Ce formulaire doit être complété et transmis par courriel à la coordination de l'axe à l'adresse blanche.senicourt@usherbrooke.ca avant le **17 octobre 2025 à 17h**.